



J'ÉLÈVE LA
PROFESSION

Montréal, le 14 septembre 2020

PAR COURRIEL

Madame Sonia Lebel
Présidente du Conseil du trésor

Objet : Demande de rencontre

Madame Lebel,

La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) représente 10 000 responsables des services éducatifs en milieu familial (RSE) sans Entente collective depuis le 31 mars 2019. En vertu du décret 416-2019, votre secrétariat a le mandat de coordonner cette négociation qui est régi par la *Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant*.

Cette même Loi confère le statut de travailleuse autonome à nos membres et prévoit le versement d'une rétribution sous forme d'une subvention comprenant à la fois une partie pour la rémunération des heures travaillées et une compensation pour les dépenses inhérentes à l'opération d'un service éducatif à la petite enfance. À l'article 32, on précise que les parties doivent convenir d'emplois comparateurs pour fixer le montant de la subvention. Dans le cadre de cette négociation, la FIPEQ-CSQ demande de comparer les RSE à l'éducatrice non formée en centre de la petite enfance (CPE) à l'échelon 1. Le salaire d'une éducatrice non formée à l'échelon 1 en CPE est de 16,75 \$ l'heure.

Selon nos calculs remis à l'équipe de négociation du ministère de la Famille, nos membres gagnent présentement l'équivalent de 12,42 \$ l'heure, ce qui, vous en conviendrez, est nettement insuffisant pour un métier aussi essentiel.

Bien que ces calculs aient été déposés au début de la négociation, nos vis-à-vis n'ont jamais contredit ceux-ci et n'ont jamais déposé leurs propres calculs. Nous avons plutôt



J'ÉLÈVE LA PROFESSION

reçu deux dépôts monétaires de la part de l'équipe de négociation du ministère de la Famille :

- 0,5 % d'augmentation pour l'année 2019-2020 lors d'un dépôt en décembre 2019 (équivalant à 12,48 \$/h);
- 2,32 % d'augmentation pour l'année 2019-2020 lors d'un dépôt en juin 2020 (équivalent à 12,83 \$/h).

Nous avons récemment appris par le biais d'un courriel envoyé aux médias que le cabinet du ministre de la Famille contestait notre base de calcul et avait une lecture différente de celle de notre Fédération. Nous déplorons que cette déclaration ait été faite sur la place publique plutôt qu'à la table de négociation. À plusieurs reprises, nos représentantes ont tenté d'obtenir des détails concernant les emplois comparateurs et les calculs utilisés par l'équipe du ministère de la Famille, sans succès.

L'attitude du ministère de la Famille est extrêmement regrettable dans ce conflit. Le 8 mars 2020, nous adoptions un mandat de grève générale illimitée à déclencher le 1^{er} avril 2020. En raison de la pandémie de la COVID-19, nous avons suspendu nos moyens de pression afin de permettre à nos membres d'offrir des services de garde d'urgence et de contribuer à la reprise progressive du réseau après la fermeture. Malgré une main tendue au ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, pour régler la négociation, les mandats ne sont jamais venus du côté du ministère de la Famille.

En raison de l'attitude de fermeture du ministère de la Famille à notre demande légitime de réajustement monétaire, nous avons annoncé en juin dernier notre intention d'enclencher notre mandat de grève générale illimitée pour le 21 septembre 2020. Le 17 septembre, les RSE de votre région seront en grève rotative et manifesteront devant votre bureau. Étant présente à ce rassemblement, je souhaite solliciter, par la présente, une rencontre formelle en marge de celui-ci.

Depuis plusieurs années, le nombre de places occupées en milieu familial régi et subventionné périclité. L'an dernier uniquement, nous sommes passés de 8 000 à 13 000 places non réparties. Cela signifie qu'il manque présentement 2 500 RSE au Québec. Et il s'agit de chiffres datant d'avant le début de la pandémie de la COVID-19...

—
**J'ÉLÈVE LA
PROFESSION**
—

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, Madame Lebel, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Valérie Grenon